

Les fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement et des Francas de Dordogne, empreintes des valeurs de l'éducation populaire, impulsent et accompagnent une démarche visant à rassembler l'ensemble des acteurs éducatifs d'un territoire (élus, parents, enseignants, responsables des associations, animateurs et éducateurs) dans le but de concevoir collectivement et de façon concertée un projet éducatif global, partagé et cohérent en direction de l'enfance et de la jeunesse, prenant en considération les caractéristiques du territoire.

La Ligue 24 et les Francas interviennent :

1. Dans l'accompagnement des collectivités et des acteurs des territoires dans leur réflexion et dans l'élaboration de leur PEDT, pour ceux d'entre eux décidant d'aller au-delà de la « simple réforme » des rythmes scolaires pour traiter de la question de la continuité éducative, de l'enfance à la jeunesse.
2. Dans l'accompagnement des associations locales qui s'impliquent dans des PEDT, notamment à travers la mobilisation des associations qui constituent leur propre réseau, et qui bénéficient déjà à ce titre et sous notre responsabilité du statut d'Association Educative Complémentaire de l'Enseignement Public.
3. Dans la mise en œuvre ou la contribution, le cas échéant avec d'autres partenaires, à des formations, de différents niveaux et pour les différents acteurs éducatifs impliqués sur les PEDT : bénévoles associatifs ; formations professionnelles (non qualifiantes ou qualifiantes) ; formations BAFA ou BAFD (animateurs et directeurs d'accueils collectifs de mineurs).
4. Dans l'élaboration d'une offre de modules d'animation, adaptés au format périscolaire lié à la réforme des rythmes (temps d'animation courts, personnels à qualification et expérience très variables...)

avec le soutien de :

Conseil Général
de la
Dordogne



LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET LES FRANCAS DE DORDOGNE

s'associent pour vous
accompagner dans l'élaboration de

**VOTRE PROJET EDUCATIF TERRITORIAL
(PEDT)**

et dans la mise en œuvre de

VOS TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

Afin de **garantir une mise en œuvre de la réforme cohérente** et complémentaire à l'action de l'Ecole publique, la Ligue de l'enseignement et les Francas de Dordogne se mettent à la disposition des différents acteurs locaux pour animer et contribuer à leurs réflexions. Notre **savoir-faire partenarial** et notre position de **médiateur**, à l'écoute de chacun des acteurs, contribuent à l'émergence ou au renforcement d'une **dynamique éducative locale**.

PRIVILÉGIER L'INTÉRÊT DE L'ENFANT EN CONSTRUISANT UN PROJET

- **Global**, car il considère l'enfant et le jeune dans son intégralité en mettant en relation tous les temps éducatifs.
- **Cohérent**, car il permet de coordonner et d'harmoniser les actions éducatives en recherchant les complémentarités.
- **Partagé**, car il associe tous les acteurs qui exercent des fonctions éducatives ou qui s'intéressent à l'enfance et la jeunesse au sein de la commune.

DES FORMES D'INTERVENTION VARIÉES ET COMPLÉMENTAIRES, ADAPTÉES AUX BESOINS DES TERRITOIRES

- **Sensibilisation et Information des acteurs du territoire.**
- **(Co)animation de débats, de groupes de concertation et de réunions** – Mise en relation des acteurs éducatifs (enseignants, parents, élus, associations)
- **Accompagnement à la mise en œuvre de la réforme** d'aménagement des rythmes scolaires et temps éducatifs
- **Co-construction du projet éducatif territorial** – aide à la mise en place de projet ou/et d'actions
- **Formations, évaluation et accompagnement** des intervenants, **animation d'ateliers d'analyse de pratiques.**

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE ET CONCERTÉE

- Un accompagnement des collectivités visant à construire sur leur territoire un projet éducatif global, cohérent et partagé
- Une méthodologie de projet
- La réalisation de diagnostics éducatifs territoriaux
- La conduite d'une démarche participative associant l'ensemble des acteurs du territoire : élus, associations, écoles, parents

DIFFÉRENTES MODALITÉS POSSIBLES

- Proposition d'une méthodologie globale pour la réalisation d'un diagnostic et l'élaboration du projet
- Constitution et animation d'un comité de pilotage, chargé du suivi de l'élaboration du projet
- Réalisation d'un état des lieux de l'offre éducative au sein de la collectivité
- Recensement et analyse des besoins : réalisation d'enquêtes auprès des jeunes du territoire, des familles ; conduite d'entretiens avec les acteurs éducatifs locaux
- Constitution et animation de groupes de consultation et de propositions
- Traitement et analyse des informations recueillies
- Rédaction des documents de synthèse
- Formulation de propositions relatives à l'organisation et à l'animation du projet
- Elaboration d'un plan d'action et d'évaluation pluriannuel

NOS MODULES DE FORMATION

Une offre complète pour proposer des activités éducatives



La mise en œuvre des activités périscolaires amplifiée par la réforme des rythmes scolaires fait surgir de **nouveaux besoins de formation**, de nature très variés, allant des problématiques de **méthodologie**, en amont du projet, jusqu'aux **compétences transversales** ou de **techniques d'animation**.

Nos fédérations d'**Éducation Populaire**, Ligue de l'enseignement 24 et Francas de Dordogne, fortes de leurs expériences en la matière, proposent conjointement des modules de formation visant à répondre aux besoins tant des élus en charge de la mise en œuvre de cette réforme, que **des salariés ou des bénévoles**, quels que soient leurs **statuts**, leurs **expériences**, leurs formations...

Nous sommes également susceptibles de répondre, par la mise en place de **formations spécifiques**, à des demandes particulières répondant aux besoins des différents acteurs éducatifs des territoires communaux et intercommunaux.

ORGANISER LA COMPLÉMENTARITÉ ÉDUCATIVE

LA REFONDATION DE L'ÉCOLE, LE PEDT : problématique et enjeux.

Module de 3h00, destiné à l'ensemble des acteurs du territoire (enseignants, parents, élus, responsables associatifs)

Ce module permettra de donner un aperçu des textes de loi et des enjeux de la refondation de l'école.

LA MISE EN PLACE D'UN PEDT

Quatre modules de 3h00 destinés principalement aux élus municipaux, responsables associatifs et coordinateurs de projet.

Module 1 - L'élaboration du PEDT : contexte, démarche, méthodologie de projet, liens avec les projets existants, élaboration d'outils.

Module 2 – Les associations et les PEDT, problématiques et enjeux
Poser la problématique large de l'implication des associations dans les PEdT (recenser les associations et organiser leur implication dans le PEdT, organiser les convergences et les complémentarités, valoriser l'engagement des associations et des personnes, réfléchir à l'enjeu du bénévolat dans les ateliers éducatifs hors associations).

Module 3 – La fonction de coordination

Réfléchir sur les enjeux de la coordination et proposer des outils pratiques de la coordination au quotidien.

Module 4 – Les moyens humains, la gestion des compétences

Se doter des repères liés aux différents statuts (salariés, bénévoles, etc.) et des conséquences réglementaires qui en découlent. Les compétences et qualifications attendues. Les formations mobilisables.

ORGANISER LES ESPACES ET LES REGLES

Module de 3h00 destiné principalement aux élus municipaux, responsables associatifs et coordinateurs de projet.

Revenir sur la notion d'espaces partagés et réfléchir à des aménagements possibles (locaux, mobiliers, charte d'utilisation) de ces espaces à partir d'exemples pratiques.

ORGANISER LA JOURNEE DE L'ENFANT DANS LE RESPECT DE SES RYTHMES

Module de 3h00 destiné principalement aux élus municipaux, responsables associatifs et coordinateurs de projet.

Réfléchir à l'articulation et à l'organisation des temps scolaires et périscolaires, la pause méridienne. Informer pour appréhender tous les temps de la journée comme des espaces éducatifs, et les inscrire dans le projet.



ACQUERIR LES BASES NECESSAIRES À DES FONCTIONS D'ANIMATION

ANIMER UN GROUPE D'ENFANTS

1. Animer un groupe d'enfants, types d'animations en fonction des âges

2 Modules de 3h00 destinés aux animateurs des structures d'animation, bénévoles.

Revenir sur les principes de base de l'animation d'un groupe d'enfants et de la conception d'un atelier ou d'un cycle d'ateliers.

Module 1 : Comment préparer et mener un atelier avec un groupe d'enfants ?

Les principes de base de l'animation d'un groupe

Module 2 : Comment concevoir un atelier, un cycle d'ateliers ?

2. Responsabilité, droits et devoirs

Module de 3h00 destiné aux animateurs des structures d'animation, bénévoles,

Rôle et attitude de l'adulte en situation d'animation avec un groupe d'enfants, et sur le cadre réglementaire.

3. Réguler les conflits

Module de 3h00 destiné aux animateurs des structures d'animation, bénévoles,

Notions, apports sur la communication : l'animateur médiateur, l'animateur régulateur de conflits

4. Rôle et attitude de l'animateur de l'encadrant /la relation aux familles

Module de 3h00 destiné aux animateurs des structures d'animation, bénévoles.

Apports sur rôle et l'attitude à adopter vis-à-vis des enfants. Notions sur la co-éducation, la communication.

S'ADAPTER AUX FORMATS COURTS : NOUVELLES FORMES D'ANIMATION

Module de 3h00 destiné aux animateurs et responsables de structures éducatives.

Revenir sur la notion de temps courts, et réfléchir à partir d'exemples pratiques, à la construction et l'organisation d'activités dans les temps courts.

SE FORMER AUX PREMIERS SECOURS

Formation au PSC1 : module spécifique de 7h00

Le module prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) est la formation de base aux premiers secours en France. Les stagiaires sont formés sur les différentes situations auxquelles ils pourront être confrontés, la manière d'examiner la victime, les gestes à effectuer et l'appel des secours, etc.

Défini par arrêté interministériel des ministères de l'Intérieur et de la Santé, il est délivré par les associations agréées et organismes habilités, dont l'UFOLEP (secteur sportif de la Ligue de l'enseignement).

PROPOSER DES ACTIVITES EDUCATIVES

EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Organiser des parcours d'éducation artistique et culturelle

Module de 3h00 destiné aux élus, coordinateurs Enfance des collectivités, directeurs et animateurs des structures d'animation, bénévoles.

La notion de parcours, spécificités selon les âges, programme d'actions et outils, les objectifs DRAC (CLEA).

Animer des activités de découverte artistique et culturelle

Module de 3h00 destiné aux directeurs et animateurs des structures d'animation, bénévoles.

Réflexion et adaptation aux TAP, présentation d'outils, d'ateliers, d'intervenants.

Lire et faire lire

Module de 3h00 destiné aux directeurs et animateurs des structures d'animation, bénévoles.

Mettre en évidence l'intérêt de l'imaginaire dans la construction de l'enfant, réfléchir à l'adaptation de ce programme dans le cadre des ateliers éducatifs et proposer des outils d'animation ludiques autour de la lecture.

Valise multimédia et ateliers T.I.C.

Module de 3h00 destiné aux directeurs et animateurs des structures d'animation, bénévoles

Présentation de la valise : programme d'animation de 6 semaines, outils, ateliers pratiques.

Activités d'art créatif et Droits de l'Enfant

Malle des droits de l'enfant

Module de 3h00 destiné aux directeurs et animateurs des structures d'animation, bénévoles.

Notions et réflexions: comment et pourquoi aborder la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Outils.

CITOYENNETE

Sensibilisation à la citoyenneté

Module de 3h00 destiné aux élus, coordinateurs Enfance des collectivités, directeurs et animateurs des structures d'animation, bénévoles.

Notions et réflexions: comment et pourquoi aborder et encourager la citoyenneté active et participative.

Animer des activités sur les thématiques citoyennes

Module de 3h00 destiné aux directeurs et animateurs des structures d'animation, bénévoles. Lutte contre les discriminations, la laïcité, la mixité, droits de l'enfant... réflexion et adaptation aux TAP, présentation d'outils et d'ateliers

Développer un projet de solidarité internationale

Module de 3h00 destiné aux directeurs et animateurs des structures d'animation, bénévoles.

Principes, outils et expériences. Présentation du dispositif « Pas d'école, pas d'avenir ».

ACTIVITES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Module de 3h00 destiné aux directeurs et animateurs des structures d'animation, bénévoles.

Initier à des pratiques ludiques pour développer la pensée scientifique et technique. Réflexions, notions, outils.

Malette AST

Module de 3h00 destiné aux directeurs et animateurs des structures d'animation, bénévoles

Présentation de la Malette : programme d'animation de 6 semaines, outils, ateliers pratiques.

Push-Car

Module de 3h00 destiné aux directeurs et animateurs des structures d'animation, bénévoles.

Construire et jouer ensemble - Initier à des pratiques de constructions collectives, et de défis collaboratifs. Notions, outils.



EDUCATION A LA SANTE

Malette sur l'alimentation

Module de 3h00 destiné aux directeurs et animateurs des structures d'animation, bénévoles

Présentation de la Malette : programme d'animation de 6 semaines, outils, ateliers pratiques.

LA TETE DANS LES ETOILES

Malette Astronomie

Module de 3h00 destiné aux directeurs et animateurs des structures d'animation, bénévoles

Présentation de la Malette : programme d'animation de 6 semaines, outils, ateliers pratiques.

ACTIVITES DE SENSIBILISATION A L'INTERCULTUREL

Module de 3h00 destiné aux directeurs et animateurs des structures d'animation, bénévoles.

Notions et réflexions : Intérêts pour une sensibilisation à l'interculturel : objectifs, enjeux....

Aller à la découverte d'un pays européen : notions, outils, pistes d'actions...



ENVIRONNEMENT

Les enjeux de l'éducation à l'environnement

Module de 3h00 destiné aux élus, coordinateurs Enfance des collectivités, directeurs et animateurs des structures d'animation, bénévoles.

Notions et réflexions: comment et pourquoi aborder et encourager l'éducation à l'environnement.

Organiser des manifestations et des ateliers écoresponsables

Module de 3h00 destiné aux directeurs et animateurs des structures d'animation, bénévoles.

Principes, méthodologie, ressources, outils et expériences.

Kit « Planète en jeux »

Module de 3h00 destiné aux directeurs et animateurs des structures d'animation, bénévoles.

Les notions d'empreinte écologique, présentation du kit.

ACTIVITES PHYSIQUES

Organiser des animations sportives multiactivités

Modules de 3h00 destiné aux directeurs et animateurs des structures d'animation, bénévoles.

Module 1 – Vivre une situation de jeu multisports

Module 2 – Jeux collectifs (tchoukball, hockey sur gazon ...)

Module 3 – Jeux d'opposition

Module 4 – baby gym

Module 5 – Activités de pleine nature (sarbacane, orientation ...)

Module 6 – Badminton

Module 7 – escrime

Module 8 – Kinball

ORGANISER DES JEUX

Module de 3h00 destiné aux directeurs, animateurs des structures d'animation, bénévoles.

Apports et enjeux des petits jeux collectifs : jeux d'extérieur, jeux d'intérieur, jeux de coopération méthodes outils.

Mettre en place des jeux « handisport » avec des enfants valides

Module de 3h00 destiné aux directeurs, animateurs des structures d'animation, bénévoles.

Faire découvrir des activités permettant de sensibiliser les enfants aux situations de handicap par le biais de jeux.

CONDITIONS D'ORGANISATION DES MODULES

Chaque module présenté dans cette plaquette est susceptible d'être mis en place, à la demande, en fonction des sollicitations émanant des acteurs des territoires.

De même, toute demande portant sur des thématiques ou des besoins spécifiques ferait l'objet de l'élaboration d'une proposition adaptée.

Pour des raisons tant pratiques que pédagogiques, ces formations ont lieu sur le territoire des demandeurs, qui met à disposition de la formation des locaux adaptés, sous réserve qu'elles puissent réunir au moins 8 personnes. La mutualisation des besoins entre les communes voisines et les publics concernés sera donc systématiquement recherchée.

Les différentes formations sont encadrées par des professionnels ou des élus de chacune de nos fédérations, ou des acteurs de nos réseaux.

Chaque module (sauf exceptions signalées), est prévu pour se dérouler sur une durée de 3 heures. A titre d'exemple, pour s'adapter aux disponibilités des participants, un accueil à 8h45 pour une formation se déroulant de 9h00 à 12h00 peut être proposé... Ces formations peuvent également se dérouler en après-midi, soirée ou le samedi matin pour faciliter la participation d'élus, bénévoles, associations ou salariés aux disponibilités contraintes...

TARIFS :

Module de 3 h 00 proposé à 240 € sur une base de 8 personnes.

Au-delà, sur devis personnalisé.

Module spécifique PSC1 (limité à 10 personnes par session) : 60 € par personne.

NOS DEUX ORGANISMES DE FORMATION peuvent proposer des formations sur « site » pour les collectivités locales qui peuvent réunir un nombre de stagiaires suffisant pour un tarif préférentiel. Prendre contact pour plus de renseignements auprès de :

pour les modules sur fond bleu :



Ligue de l'enseignement 24

82, av. Georges Pompidou
BP 80010
24001 Périgueux cedex

Contact :

05 53 02 44 17
pedt@laligue24.org
www.laligue24.org

pour les modules sur fond jaune :



Les Francas de Dordogne

18, rue du clos Chassaing
24000 Périgueux

Contact :

05 53 53 17 74
lydie.gadioux@orange.fr
<http://francas24.wix.com/asso>

LE BAFA

La formation minimum requise pour animer des temps périscolaires



LE BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonction d'Animateur) permet d'encadrer de façon occasionnelle des groupes d'enfants et d'adolescents en accueils de mineurs.

- Il permet d'assurer la sécurité physique et morale des mineurs.
- Participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique.
- Construire une relation de qualité avec les enfants et les adolescents
- Participer à la relation entre les différents acteurs éducatifs.
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets

LA FORMATION : Elle permet de découvrir les six missions qui constituent le rôle de l'animateur. Elle comprend des temps de réflexion (Connaissance du développement de l'enfant, les rythmes de vie, la réglementation d'accueils collectifs de mineurs...) et des temps de pratique sur différents domaines d'activités que peuvent proposer les centres de vacances et de loisirs : jeux, création, construction, expression...

Elle prépare les futurs animateurs à la relation et au dialogue avec les enfants, elle amène à vivre des situations de participation, de concertation et à développer un esprit critique. Des mises en situation, une approche de la démarche de projets et un entraînement au « vivre ensemble » complètent cette première approche du rôle d'animateur.

LES 3 ÉTAPES DE LA FORMATION QUI DOIT S'EFFECTUER EN 30 MOIS MAXIMUM :

- Une **formation générale de huit jours** pour acquérir les bases des six missions de l'animateur volontaire.
- Un **stage pratique de quatorze jours minimum** dans un accueil collectif de mineurs déclaré auprès de la DDCSPP. Celui-ci doit être effectué moins de 18 mois après la formation générale.
- Une **session d'approfondissement de 6 jours** (ayant pour objectif de compléter la formation du futur animateur et de faire un bilan de la session générale et du stage pratique) **ou une qualification de 8 jours** (ayant pour but de confirmer ou de reconnaître une compétence technique dans un domaine spécialisé de l'animation ; ex. baignade, voile ou canoë kayak)

DÉMARCHES D'INSCRIPTION :

- S'inscrire sur le portail : www.bafa-bafd.gouv.fr
- Transmettre à la DDCSPP de la Dordogne (Services de l'Etat - Cité administrative 24024 PERIGUEUX CEDEX) une copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité.
- Le portail www.bafa-bafd.gouv.fr délivre un numéro d'identifiant. Il doit être reporté sur la fiche d'inscription à déposer auprès d'un organisme de formation. Celui-ci donne accès à un espace personnel sur le portail, qui permet de gérer les différentes étapes du parcours spécialisé de l'animation ; ex. baignade, voile ou canoë kayak...

À SAVOIR : Ces dispositions ne s'appliquent qu'aux accueils de loisirs déclarés qui peuvent ouvrir droit à une prestation de la CAF.

Petit rappel règlementaire en matière de qualification des intervenants (cf : extrait du Guide pratique Les nouveaux rythmes à l'école primaire - éd.2014) **L'organisation des temps périscolaires doit être conforme au code de l'action sociale et des familles, et notamment aux règles relatives au taux d'encadrement et à la qualification des intervenants** : les règles relatives à la qualification des intervenants dans le cadre d'un accueil de loisirs sans hébergement sont fixées par l'article R. 227-12 du code de l'action sociale et des familles.

50 % au moins des effectifs d'encadrement requis doivent être constitués par des personnes titulaires du BAFa ou d'un diplôme, titre ou certificat de qualification figurant sur la liste prévue par l'arrêté du 9 février modifié ou par les agents de la fonction publique dans le cadre de leurs missions et relevant des corps ou des cadres d'emploi dont la liste est fixée dans l'arrêté du 20 mars 2007.

NOS DEUX ORGANISMES DE FORMATION peuvent proposer des formations sur « site » pour les collectivités locales qui peuvent réunir un nombre de stagiaires suffisant pour un tarif préférentiel. Prendre contact pour plus de renseignements auprès de :



Ligue de l'enseignement 24

82, av. Georges Pompidou
BP 80010
24001 Périgueux cedex

Contact :

05 53 02 44 20
bafa@laligue24.org
www.bafa.laligue24.org

Les Francas de Dordogne

18, rue du clos Chassaing
24000 Périgueux

Contact :

05 53 53 17 74
lydie.gadioux@orange.fr
<http://francas24.wix.com/asso>

Pour les tarifs et conditions prendre contact pour une étude personnalisée.

LE CQP

Certificat de Qualification Professionnelle 1^{er} degré - animateur périscolaire



LE CQP 1^{ER} DEGRÉ “ANIMATEUR PÉRISCOLAIRE” est un diplôme de la branche professionnelle de l’animation qui permet d’encadrer dans les accueils de loisirs.

Cette formation qualifie les animateurs dans les temps d’accueil et de garde avant et après l’école ainsi que pendant la pause méridienne.

Cette qualification peut constituer une première étape vers d’autres diplômes professionnels comme le BPJEPS.

LE PARCOURS :

Un parcours de formation qualifiant adapté et reconnu par la branche professionnelle. Des contenus et une durée de formation développés spécialement aux réalités de l’emploi.

Une reconnaissance des compétences et une sécurisation de parcours.

Des prestations de qualité qui permettront un meilleur développement, la créativité et l’autonomie de l’enfant.

LE PUBLIC CONCERNÉ

- Animateurs périscolaires en structures associatives, communales, intercommunales.
- Toute personne souhaitant se professionnaliser dans le domaine de l’animation périscolaire.

LA FORMATION

Organisation pédagogique : La formation se déroule en alternance.

Elle prévoit des séquences en centre et en entreprise :

- 217 heures en centre
- 200 heures en entreprise.

CONTENU DE LA FORMATION :

Module de positionnement (21h)

Ce module permet de clarifier le projet individuel de formation du stagiaire, formaliser sa conception de la fonction et de la formation et situer son niveau de compétences.

Module 1 : Accueillir les enfants dans les temps de loisirs périscolaires

35h en centre et 52h en structure

Ce module délivre les connaissances nécessaires en terme de publics (spécificités, sécurité, familles) et d'environnement (les Accueil Collectif de Mineurs, les différents espaces, les acteurs etc...).

Module 2 : Concevoir un projet d'animation

63h en centre et 60h en structure

Ce module vise à maîtriser les différentes étapes de la démarche-projet, adapté au contexte de l'animation périscolaire : diagnostic, ressources, objectifs, mise en œuvre, évaluation.

Module 3 : Conduire des temps d'animation périscolaire

98h en centre et 88h en structure

Proposer et mettre en œuvre des temps d'animation diversifiés avec les enfants, via la maîtrise des techniques et supports adéquats.

Le CQP animateur périscolaire valide les UC5 et UC9 du BPJEPS Loisirs Tous Publics.

NOS DEUX ORGANISMES DE FORMATION peuvent proposer des formations sur « site » pour les collectivités locales qui peuvent réunir un nombre de stagiaires suffisant pour un tarif préférentiel. Prendre contact pour plus de renseignements auprès de :

FÉDÉRATION DORDOGNE

la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Ligue de l'enseignement 24

82, av. Georges Pompidou
BP 80010
24001 Périgueux cedex

Contact :

05 53 02 44 17
cq@laligue24.org
www.laligue24.org

les francas

L'éducation en mouvement

Les Francas de Dordogne

18, rue du clos Chassaing
24000 Périgueux

Contact :

05 53 53 17 74
lydie.gadioux@orange.fr
<http://francas24.wix.com/asso>

Pour les tarifs et conditions prendre contact pour une étude personnalisée.